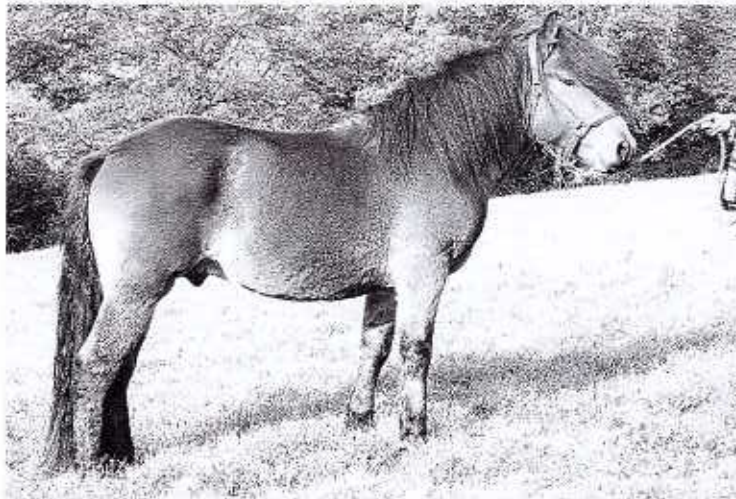


DANS LE CANTAL

ÉQUIDÉS Une année prometteuse pour l'association du cheval de race Auvergne.

Le cheval Auvergne a le vent en poupe



Le créneau du petit cheval de loisir semble porteur.

Le bilan comptable de l'association nationale du cheval de race Auvergne (Ankra) a révélé une belle surprise. "On a plus que doublé notre budget. Nous n'avons jamais eu autant de recettes", constate le président, Laurent Pradier. Elles se sont, en effet, élevées à 22 794 € alors que 13 000 € avaient été initialement escomptés. Une différence qui a permis d'offrir 14 déboussages à des éleveurs et de provisionner 3 000 € pour 2016. Par ailleurs, 20 690 € de charges ont ainsi été inscrits au budget prévisionnel 2016. L'association va tenter de mettre en place un programme autour de l'insémination artificielle. Des financements vont être recherchés pour cela.

Développer le cheptel

Deux dates seront programmées par la commission d'approbation en sachant que, l'an dernier, cette dernière a inscrit dans la race 32 chevaux à titre initial dont 29 du Vercors. Dans ce cadre, un éleveur a amené un jeune mâle intéressant d'un point de vue génétique. L'idée d'une pépinière d'étalons a ainsi germé et l'assemblée générale vient de l'entériner⁽¹⁾. Les propriétaires de jeunes mâles prometteurs seront invités à les garder entier moyennant une prime de 150 € par an. Dans le même esprit, afin d'encourager les naissances, une prime à la saillie a été relancée. Elle sera délivrée en deux temps : 75 € à la saillie et 75 € après la naissance au moment de l'immatriculation dans la race. Car c'est bien là un souci de l'Ankra. Les 49 naissances enregistrées en 2014 n'ont donné lieu qu'à l'édition de 37 cartes. Treize poulains ont disparu des écrans radar... les naisseurs n'étant pas allés au bout des démarches. Le fichier Sire compte aujourd'hui 490 chevaux Auvergne, dont le plus âgé serait né en 1987. Pour les années les plus récentes, le fichier recense une trentaine d'animaux. Le gros du cheptel se trouve dans le Puy-de-Dôme (127) et le Cantal (86) ; 63 saillies ont été enregistrées en 2015.

81 adhérents

De son côté, l'Ankra compte 81 adhérents ou parrainés (la première adhésion est offerte à ceux

LE CANTAL À PARIS

■ Des chevaux Auvergne seront présents le 30 janvier à Issoire (63), le 5 juin à Fay-sur-Lignon (43), le 17 juillet à la fête de la Gentiane de Riom-ès-Montagnes (15), les 6 et 7 août aux Fourmolières d'Ambert (63) et le dernier week-end d'août à Moidas (63) sans oublier le Salon de l'Agriculture. Le Menétois Jean-Louis Albessard, et sa petite-fille, Lætitia, représenteront l'Ankra et le Cantal au Sia où ils exposeront une jument et un jeune mâle.

qui achètent un cheval Auvergne). Elle constate qu'une vingtaine de propriétaires ont plus de cinq chevaux. En 2015, 130 animaux ont été présentés sur un des cinq concours organisés par l'association. "On a le vent en poupe, on est sur le bon marché", martèle Laurent Pradier, président de l'Ankra, en évoquant ce créneau du petit cheval de loisir.

Deux missions

Depuis la reconnaissance de la race, il y a deux ans, l'Ankra s'est fixée deux missions : l'homogénéisation du cheptel et son utilisation. Sur ce second point, l'association est membre de la Société française des équidés de travail (Sfet) qui organise le parcours d'excellence du jeune équidé de travail, à partir d'un an. Ces épreuves d'utilisation sont gratifiées d'une aide de 100 € par cheval. Un aide qui peut venir en plus d'une présentation à un concours modèle et allures donnant droit à 50 €. De plus, les chevaux Auvergne peuvent bénéficier de la prime race menacée. Bref, il s'agit là d'une série de mesures de soutien permettant aux éleveurs d'amener leurs animaux jusqu'à l'âge du déboussage.

F. PIGOT/APAP

(1) Cette assemblée générale s'est tenue en présence de Lydie Lafage et d'Olivier Croze, directeur territorial Rhône-Alpes-Auvergne.

SÉNAT Élu depuis trois mois, Bernard Delcros a dressé un premier bilan de son action lors d'une conférence de presse lundi à Murat.

Les 100 premiers jours de Bernard Delcros

Depuis sa prise de fonction le 6 septembre, Bernard Delcros indique avoir "souhaité s'investir sans attendre" et, face aux élus cantaliens, avoir "privilegié les rencontres débats comme je le fais sur mon canton". Le parlementaire siège au Conseil national de l'aménagement du territoire et à la Commission des finances où il est rapporteur spécial sur le projet de loi de finances (PLF) qui concerne la politique des territoires. Il fait en outre partie de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation. Il est aussi vice-président du groupe de travail "Études et développement économique en montagne".

Autant de responsabilités qui exigent "un travail intensif dans une période difficile avec les restrictions budgétaires de 3,5 milliards d'euros pour les collectivités dans le projet de budget 2016 et où la question n'est pas de lutter contre, mais de définir comment répartir cette baisse des dotations"...

DGF : pour une réforme sur des critères de justice

Ainsi, demande-t-il une réforme de la DGF (dotation globale de fonctionnement) "car pas lisible et injuste". Mais une simulation a depuis montré que le remède pourrait être pire que le mal : "Pour le Cantal, 62 % des communes seraient perdantes." La réforme a donc été repoussée, "mais elle ne doit pas être abandonnée et doit se faire sur des critères de justice".

Pas si facile non plus pour la péréquation : "Face aux tirs de barrage de départements qui ne veulent rien lâcher, le projet du PLF, qui prévoyait une augmentation de l'enveloppe des communes et de l'État, est gelé. J'ai voté contre ce gel", s'insurge le sénateur. Concernant les zones de revitalisation rurales (ZRR), il se félicite par contre de "la reconduction du dispositif jusqu'en 2020" et de "critères favorables au Cantal avec 249 communes sur 260 éligibles. Une bonne nouvelle de même que le report de la garantie financière de l'État pour les communes nouvelles, votée au Sénat et bientôt à l'Assemblée nationale".

Très concrètement, "deux temps forts" se sont présentés au nouveau sénateur : "La présentation du budget sur les politiques des territoires et la proposition de loi initiée par Pierre Jarlier de contrats territoriaux pour les territoires ruraux." Adoptée par le Sénat, l'idée est "d'accorder soutien et défense à ces territoires par une politique d'accompagnement de l'État sur cinq ans". Sur les sujets spécifiques au Cantal - ruralité, montagne, aménagement du territoire "qui reste un combat et nécessitera un investissement prioritaire" - le sénateur a indiqué "qu'une enveloppe de 300 millions d'euros inscrite dans le PLF avait



Bernard Delcros aux côtés de Mireille Leymonie, sa suppléante. Élu du canton d'Ydes, elle tient une permanence une fois par mois à Mauriac, pour les élus du secteur.

été votée par le Sénat dès 2016 pour une nouvelle opération de revitalisation des centres-bourgs. Concernant les dotations de l'État, "la subvention exceptionnelle 2015 qui avait fait progresser la DETR⁽¹⁾ du Cantal de 38 % sera reconduite en 2016. Une mesure validée par le parlement, de même que la création de 1 000 Maisons des services, celles existantes étant éligibles à l'aide de l'État pour leur fonctionnement".

Indépendance et ouverture

Bernard Delcros a souhaité aussi s'exprimer sur son positionnement politique : "Depuis 20 ans, ni posture politicienne, ni conflit de personne. J'ai toujours privilégié le travail en commun pour faire avancer le territoire, une ligne toujours comprise des électeurs..." Une ligne "indépendante, d'ouverture, de respect des autres et des avis" pour le parlementaire qui siège au sein du groupe centriste tout en gardant sa "liberté d'expression, de

AGRICULTURE

■ Le parlementaire a évoqué "une situation difficile et alarmante : rats taupiers FCO, sécheresse, prix bas..." Sur le dossier sécheresse, "les pertes estimées au niveau national à 30 % ne nous satisfont pas du tout. Cela ne correspond en aucune façon à la réalité. Je connais le Cézallier par cœur et là, les pertes vont jusqu'à 80 %... J'ai interpellé le ministre sur le sujet pour que sa décision soit prise en étroite concertation avec la profession agricole. De même, pour la ponction de 255 millions d'euros du fonds de gestion des risques en agriculture, j'ai déposé un amendement pour leur restitution : ce n'est pas l'année..."

vote et d'appréciation" et qui, "favorable au non-cumul" (un mandat local et un national), a déclaré avoir décidé de son choix qu'il fera connaître sous peu.

C. FOURNIER

(1) Dotation d'équipement des territoires ruraux.

En bref



Communication

■ Douze mois avec les JA de Salers

Les Jeunes agriculteurs du canton de Salers ont repris la pose ces dernières semaines sous l'objectif de Stéphane Poirier (L'œil des volcans) pour alimenter les pages de leur traditionnel calendrier. L'occasion une nouvelle fois de mettre en avant leur quotidien d'éleveur, leur relation privilégiée avec les animaux, les paysages grandioses du canton. À mettre sous tous les sapins !

Calendrier disponible auprès des JA du Cantal - Tel. 04 71 45 55 65. Tarif : participation libre.